

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019

**Présents :** Jean-Luc Robin - Yves Bouvard - Karine Cailler - Lionel Chappellaz - Aurore Chaudet - Michel Degout - Christophe Gobatto - Jérôme Lemaire - Pierre Thong Soum - Yves Vacle - Nathalie Vicat

**Excusés :** Laurence Flamand - Béatrice Gusella - Stéphanie Quentin

**Absente :** Martine Cagnin

**Procuration :** Laurence Flamand à Karine Cailler - Béatrice Gusella à Jérôme Lemaire

La séance est ouverte à 20 heures.

Madame Aurore Chaudet est désignée comme secrétaire de séance.

### **Modification ordre du jour**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération portant sur une demande de subvention de la FNACA.

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2019 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

### **Délibération vente terrain de Montlieu :**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du 4 juillet 2018, il avait été décidé de vendre les parcelles AB 165-168-189 et 190 en 3 lots et que par la délibération du 19 novembre 2018 il avait été décidé de charger l'étude de Maître Darnet de l'établissement des actes notariés pour la vente des lots à Mr et Mme Saulnier / Mr Fournier et Mme Simon / Mr Soulard et Mr Martig.

Monsieur le Maire demande maintenant l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à cette vente, le conseil municipal accepte.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération avis sur le PPI du PIPA :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, que dans le cadre de la consultation de la population sur le plan particulier d'intervention du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, le Conseil Municipal doit donner son avis.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce PPI.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération subvention exceptionnelle FNACA :**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la FNACA demandant une subvention exceptionnelle pour le remplacement de leur drapeau en très mauvais état.

Un devis d'un montant de 1460.28 € TTC est joint à ce courrier.

Monsieur le Maire explique que la mairie de Saint-Sorlin-en-Bugey va payer la moitié de ce devis.

Monsieur le Maire propose donc de payer l'autre moitié en versant une subvention exceptionnelle de 730 € à la FNACA.

Délibération adoptée par 10 voix pour et 1 abstention.

## **Point info sur les commissions municipales :**

### Commission bâtiments :

- l'étude géotechnique des bâtiments périscolaires aura lieu le 04 juillet dans l'enceinte du Clos Marinette.
- les frais de réparation sur les bâtiments communaux, suite à la tempête du 15 juin 2019, s'élèvent à 500 €

*Arrivée de Madame Nathalie Vicat.*

### Commission eau et assainissement :

Monsieur le Maire annonce qu'une entreprise interviendra le 9 juillet pour le curage du réseau des eaux pluviales sur une longueur de 750 ml (avec passage de caméras).

### Commission info com :

Monsieur Pierre Thong Soum annonce qu'un Sainte-Julie en Bref sortira dans la première quinzaine de juillet.

### Commission scolaire :

Monsieur le Maire annonce que l'effectif 2019-2020 est à la date d'aujourd'hui de 138 élèves. Du fait du passage de l'obligation de la scolarité à 3 ans, l'achat de couchettes supplémentaires et de tables à langer est prévu.

*Arrivée de Monsieur Lionel Chappellaz.*

## **Questions Diverses :**

Monsieur Michel Degout réémet le souhait de faire disparaître le bâtiment du Silo, il pense qu'un agriculteur pourrait être intéressé malgré le désamiantage et demande la création d'un groupe de travail sur le sujet.

Monsieur le Maire donne son accord et propose de démarrer la réflexion sur le sujet dès la rentrée.

Madame Karine Cailler demande où en est le dossier de l'auberge.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déjà reçu plusieurs candidats et qu'il attend encore des dossiers de candidatures.

Monsieur Pierre Thong Soum demande à ce que le local communal à côté de l'auberge soit rangé pour qu'il y ait plus d'espace pour stocker l'estrade.

Monsieur Christophe Gobatto signale que des haies communales bordant des chemins ruraux sont à élaguer.

Monsieur le Maire indique que l'entreprise agricole qui fait l'entretien de la commune n'est pas équipée et propose à Mr Gobatto de chercher une entreprise afin de réaliser cette intervention.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 9 septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019

**Présents :** Jean-Luc Robin - Yves Bouvard - Karine Cailler - Lionel Chappellaz - Aurore Chaudet - Michel Degout - Christophe Gobatto - Jérôme Lemaire - Pierre Thong Soum - Yves Vacle - Nathalie Vicat

**Excusés :** Laurence Flamand - Béatrice Gusella - Stéphanie Quentin

**Absente :** Martine Cagnin

**Procuration :** Laurence Flamand à Karine Cailler - Béatrice Gusella à Jérôme Lemaire

La séance est ouverte à 20 heures.

Madame Aurore Chaudet est désignée comme secrétaire de séance.

### **Modification ordre du jour**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération portant sur une demande de subvention de la FNACA.

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2019 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

### **Délibération vente terrain de Montlieu :**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du 4 juillet 2018, il avait été décidé de vendre les parcelles AB 165-168-189 et 190 en 3 lots et que par la délibération du 19 novembre 2018 il avait été décidé de charger l'étude de Maître Darnet de l'établissement des actes notariés pour la vente des lots à Mr et Mme Saulnier / Mr Fournier et Mme Simon / Mr Soulard et Mr Martig.

Monsieur le Maire demande maintenant l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à cette vente, le conseil municipal accepte.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération avis sur le PPI du PIPA :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, que dans le cadre de la consultation de la population sur le plan particulier d'intervention du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, le Conseil Municipal doit donner son avis.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce PPI.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération subvention exceptionnelle FNACA :**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la FNACA demandant une subvention exceptionnelle pour le remplacement de leur drapeau en très mauvais état.

Un devis d'un montant de 1460.28 € TTC est joint à ce courrier.

Monsieur le Maire explique que la mairie de Saint-Sorlin-en-Bugey va payer la moitié de ce devis.

Monsieur le Maire propose donc de payer l'autre moitié en versant une subvention exceptionnelle de 730 € à la FNACA.

Délibération adoptée par 10 voix pour et 1 abstention.

## **Point info sur les commissions municipales :**

### Commission bâtiments :

- l'étude géotechnique des bâtiments périscolaires aura lieu le 04 juillet dans l'enceinte du Clos Marinette.
- les frais de réparation sur les bâtiments communaux, suite à la tempête du 15 juin 2019, s'élèvent à 500 €

*Arrivée de Madame Nathalie Vicat.*

### Commission eau et assainissement :

Monsieur le Maire annonce qu'une entreprise interviendra le 9 juillet pour le curage du réseau des eaux pluviales sur une longueur de 750 ml (avec passage de caméras).

### Commission info com :

Monsieur Pierre Thong Soum annonce qu'un Sainte-Julie en Bref sortira dans la première quinzaine de juillet.

### Commission scolaire :

Monsieur le Maire annonce que l'effectif 2019-2020 est à la date d'aujourd'hui de 138 élèves. Du fait du passage de l'obligation de la scolarité à 3 ans, l'achat de couchettes supplémentaires et de tables à langer est prévu.

*Arrivée de Monsieur Lionel Chappellaz.*

## **Questions Diverses :**

Monsieur Michel Degout réémet le souhait de faire disparaître le bâtiment du Silo, il pense qu'un agriculteur pourrait être intéressé malgré le désamiantage et demande la création d'un groupe de travail sur le sujet.

Monsieur le Maire donne son accord et propose de démarrer la réflexion sur le sujet dès la rentrée.

Madame Karine Cailler demande où en est le dossier de l'auberge.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déjà reçu plusieurs candidats et qu'il attend encore des dossiers de candidatures.

Monsieur Pierre Thong Soum demande à ce que le local communal à côté de l'auberge soit rangé pour qu'il y ait plus d'espace pour stocker l'estrade.

Monsieur Christophe Gobatto signale que des haies communales bordant des chemins ruraux sont à élaguer.

Monsieur le Maire indique que l'entreprise agricole qui fait l'entretien de la commune n'est pas équipée et propose à Mr Gobatto de chercher une entreprise afin de réaliser cette intervention.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 9 septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019

**Présents :** Jean-Luc Robin - Yves Bouvard - Karine Cailler - Lionel Chappellaz - Aurore Chaudet - Michel Degout - Christophe Gobatto - Jérôme Lemaire - Pierre Thong Soum - Yves Vacle - Nathalie Vicat

**Excusés :** Laurence Flamand - Béatrice Gusella - Stéphanie Quentin

**Absente :** Martine Cagnin

**Procuration :** Laurence Flamand à Karine Cailler - Béatrice Gusella à Jérôme Lemaire

La séance est ouverte à 20 heures.

Madame Aurore Chaudet est désignée comme secrétaire de séance.

### **Modification ordre du jour**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération portant sur une demande de subvention de la FNACA.

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2019 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

### **Délibération vente terrain de Montlieu :**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du 4 juillet 2018, il avait été décidé de vendre les parcelles AB 165-168-189 et 190 en 3 lots et que par la délibération du 19 novembre 2018 il avait été décidé de charger l'étude de Maître Darnet de l'établissement des actes notariés pour la vente des lots à Mr et Mme Saulnier / Mr Fournier et Mme Simon / Mr Soulard et Mr Martig.

Monsieur le Maire demande maintenant l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à cette vente, le conseil municipal accepte.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération avis sur le PPI du PIPA :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, que dans le cadre de la consultation de la population sur le plan particulier d'intervention du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, le Conseil Municipal doit donner son avis.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce PPI.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération subvention exceptionnelle FNACA :**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la FNACA demandant une subvention exceptionnelle pour le remplacement de leur drapeau en très mauvais état.

Un devis d'un montant de 1460.28 € TTC est joint à ce courrier.

Monsieur le Maire explique que la mairie de Saint-Sorlin-en-Bugey va payer la moitié de ce devis.

Monsieur le Maire propose donc de payer l'autre moitié en versant une subvention exceptionnelle de 730 € à la FNACA.

Délibération adoptée par 10 voix pour et 1 abstention.

## **Point info sur les commissions municipales :**

### Commission bâtiments :

- l'étude géotechnique des bâtiments périscolaires aura lieu le 04 juillet dans l'enceinte du Clos Marinette.
- les frais de réparation sur les bâtiments communaux, suite à la tempête du 15 juin 2019, s'élèvent à 500 €

*Arrivée de Madame Nathalie Vicat.*

### Commission eau et assainissement :

Monsieur le Maire annonce qu'une entreprise interviendra le 9 juillet pour le curage du réseau des eaux pluviales sur une longueur de 750 ml (avec passage de caméras).

### Commission info com :

Monsieur Pierre Thong Soum annonce qu'un Sainte-Julie en Bref sortira dans la première quinzaine de juillet.

### Commission scolaire :

Monsieur le Maire annonce que l'effectif 2019-2020 est à la date d'aujourd'hui de 138 élèves. Du fait du passage de l'obligation de la scolarité à 3 ans, l'achat de couchettes supplémentaires et de tables à langer est prévu.

*Arrivée de Monsieur Lionel Chappellaz.*

## **Questions Diverses :**

Monsieur Michel Degout réémet le souhait de faire disparaître le bâtiment du Silo, il pense qu'un agriculteur pourrait être intéressé malgré le désamiantage et demande la création d'un groupe de travail sur le sujet.

Monsieur le Maire donne son accord et propose de démarrer la réflexion sur le sujet dès la rentrée.

Madame Karine Cailler demande où en est le dossier de l'auberge.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déjà reçu plusieurs candidats et qu'il attend encore des dossiers de candidatures.

Monsieur Pierre Thong Soum demande à ce que le local communal à côté de l'auberge soit rangé pour qu'il y ait plus d'espace pour stocker l'estrade.

Monsieur Christophe Gobatto signale que des haies communales bordant des chemins ruraux sont à élaguer.

Monsieur le Maire indique que l'entreprise agricole qui fait l'entretien de la commune n'est pas équipée et propose à Mr Gobatto de chercher une entreprise afin de réaliser cette intervention.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 9 septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019

**Présents :** Jean-Luc Robin - Yves Bouvard - Karine Cailler - Lionel Chappellaz - Aurore Chaudet - Michel Degout - Christophe Gobatto - Jérôme Lemaire - Pierre Thong Soum - Yves Vacle - Nathalie Vicat

**Excusés :** Laurence Flamand - Béatrice Gusella - Stéphanie Quentin

**Absente :** Martine Cagnin

**Procuration :** Laurence Flamand à Karine Cailler - Béatrice Gusella à Jérôme Lemaire

La séance est ouverte à 20 heures.

Madame Aurore Chaudet est désignée comme secrétaire de séance.

### **Modification ordre du jour**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération portant sur une demande de subvention de la FNACA.

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2019 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

### **Délibération vente terrain de Montlieu :**

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du 4 juillet 2018, il avait été décidé de vendre les parcelles AB 165-168-189 et 190 en 3 lots et que par la délibération du 19 novembre 2018 il avait été décidé de charger l'étude de Maître Darnet de l'établissement des actes notariés pour la vente des lots à Mr et Mme Saulnier / Mr Fournier et Mme Simon / Mr Soulard et Mr Martig.

Monsieur le Maire demande maintenant l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à cette vente, le conseil municipal accepte.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération avis sur le PPI du PIPA :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, que dans le cadre de la consultation de la population sur le plan particulier d'intervention du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, le Conseil Municipal doit donner son avis.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce PPI.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération subvention exceptionnelle FNACA :**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la FNACA demandant une subvention exceptionnelle pour le remplacement de leur drapeau en très mauvais état.

Un devis d'un montant de 1460.28 € TTC est joint à ce courrier.

Monsieur le Maire explique que la mairie de Saint-Sorlin-en-Bugey va payer la moitié de ce devis.

Monsieur le Maire propose donc de payer l'autre moitié en versant une subvention exceptionnelle de 730 € à la FNACA.

Délibération adoptée par 10 voix pour et 1 abstention.

## **Point info sur les commissions municipales :**

### Commission bâtiments :

- l'étude géotechnique des bâtiments périscolaires aura lieu le 04 juillet dans l'enceinte du Clos Marinette.
- les frais de réparation sur les bâtiments communaux, suite à la tempête du 15 juin 2019, s'élèvent à 500 €

*Arrivée de Madame Nathalie Vicat.*

### Commission eau et assainissement :

Monsieur le Maire annonce qu'une entreprise interviendra le 9 juillet pour le curage du réseau des eaux pluviales sur une longueur de 750 ml (avec passage de caméras).

### Commission info com :

Monsieur Pierre Thong Soum annonce qu'un Sainte-Julie en Bref sortira dans la première quinzaine de juillet.

### Commission scolaire :

Monsieur le Maire annonce que l'effectif 2019-2020 est à la date d'aujourd'hui de 138 élèves. Du fait du passage de l'obligation de la scolarité à 3 ans, l'achat de couchettes supplémentaires et de tables à langer est prévu.

*Arrivée de Monsieur Lionel Chappellaz.*

## **Questions Diverses :**

Monsieur Michel Degout réémet le souhait de faire disparaître le bâtiment du Silo, il pense qu'un agriculteur pourrait être intéressé malgré le désamiantage et demande la création d'un groupe de travail sur le sujet.

Monsieur le Maire donne son accord et propose de démarrer la réflexion sur le sujet dès la rentrée.

Madame Karine Cailler demande où en est le dossier de l'auberge.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déjà reçu plusieurs candidats et qu'il attend encore des dossiers de candidatures.

Monsieur Pierre Thong Soum demande à ce que le local communal à côté de l'auberge soit rangé pour qu'il y ait plus d'espace pour stocker l'estrade.

Monsieur Christophe Gobatto signale que des haies communales bordant des chemins ruraux sont à élaguer.

Monsieur le Maire indique que l'entreprise agricole qui fait l'entretien de la commune n'est pas équipée et propose à Mr Gobatto de chercher une entreprise afin de réaliser cette intervention.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 9 septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.